

## RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT



- ★ Le principe "Pollueur-Payeur"
- ★ Raisons du choix de la biodégradabilité
- ★ Quelle huile choisir
- ★ Le flushing service : définition et conditions
- ★ Engagements et garanties
- ★ Préconisations



## MODULE 8 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

### PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



1/2 journée



Sur site



600 € HT  
Hors frais de déplacement

### PUBLIC VISÉ

Distributeurs de lubrifiants  
Revendeurs de lubrifiants  
Point Service Hydraulique

### VOTRE FORMATEUR



**Daniel DEBAT**  
Formateur Expert Hydraulique

Tél. : 06 99 20 33 47

E-mail : [contact@fci-formations.fr](mailto:contact@fci-formations.fr)

En France et dans d'autres pays, les milieux naturels ne sont pas protégés des pollutions environnantes. Le milieu forestier, avec le soutien de l'ONF, a montré l'exemple en statuant légalement sur l'obligation, pour tous les engins mobiles, d'utiliser des biolubrifiants pour garantir l'écosystème. Dans un avenir proche, tous les milieux (Agricole, Industriel, TP, ...) seront concernés et il conviendra de bien connaître les étapes du Flushing Service pour convertir un tracteur en huiles biodégradables avec, notamment, toutes les normes européennes connues à ce jour. FCI vous aidera à mieux appréhender ces étapes en respectant les écolabels et autres Directives en détaillant les actions à entreprendre avec l'aide de Partenaires reconnus dans le domaine de la protection de l'Environnement.

### Méthodologie

#### Cadre légal:

- En France, le principe « Pollueur-Payeur » est défini selon l'article L110-1, 11, 3° du Code de l'Environnement selon lequel « les Frais résultant des mesures de prévention, de réduction de la pollution et de la lutte contre celle-ci, doivent-être supportés par le pollueur ». Il existe par ailleurs, une loi d'Orientatioin Agricole du 6 janvier 2006, article 44, interdisant l'huile minérale sur les sites sensibles.

#### Huiles biodégradables :

- Définitions.
- Raisons du choix de biodégradabilité.
- Quelle huile choisir ?

#### Flushing service :

- Définition.
- Conditions.
- Engagements / garanties.

#### Recyclage des déchets hydrauliques :

- Principes.
- Préconisations.

#### Informations pratiques :

- Droits d'inscription : 600€ HT par site et par machine.
- Hors frais de déplacement.
- Durée : 1/2 journée.